

## Solutions de placement

# Il n'y a pas d'âge pour gérer sa situation financière

Regardez autour de vous. Selon toute vraisemblance, une personne sur deux de votre entourage dépense l'intégralité de sa paye. C'est peut-être votre cas.

Selon les sondages, les journaux, les magazines et les émissions de télévision, les Canadiens croulent sous les dettes. Nous vivons au-dessus de nos moyens et nous fermons les yeux sur le montant de nos dettes.

Dès la vingtaine, nous devons rembourser nos prêts étudiants et le solde de nos cartes de crédit. Au cours de la trentaine, des versements hypothécaires s'ajoutent et les obligations relatives aux cartes de crédit risquent d'augmenter. Si nous tenons compte des coûts liés aux enfants et du paiement de la voiture, notre situation financière semble empirer. Dans la quarantaine et la cinquantaine, nous touchons notre salaire le plus élevé, mais nous voulons prendre des vacances, effectuer des rénovations, acheter une voiture et peut-être un chalet, payer les études des enfants... la liste semble interminable!

Collectivement, nous ne gardons aucune poire pour la soif. Nous n'aimons pas songer à la dépréciation de notre maison, à l'effritement de nos portefeuilles, à la perte de notre emploi ou à l'invalidité. Nous tirons le rideau sur tous ces problèmes, et nous continuons à dépenser. De quelle autre façon pouvons-nous tenir la triste réalité à distance?

## Les prélèvements automatiques

La plupart d'entre nous estiment que nous n'avons tout simplement plus assez d'argent pour économiser une fois tous nos paiements effectués. Nous nous disons que si notre salaire était plus élevé, nous pourrions épargner en vue de la retraite. Cependant, un grand nombre de couples qui gagnent plus de 100 000 \$ par année croulent sous les dettes.

À tout âge, le meilleur moyen d'épargner régulièrement consiste à mettre de l'argent de côté avant même de le voir. Ce que vous n'avez pas ne vous manque pas; le billet de 20 \$ que vous avez oublié dans la poche de votre manteau en est un bon exemple.

Vous pouvez opter pour un programme de prélèvements automatiques [mensuels vous permettant d'épargner ou d'effectuer des placements](#). En effet, vous pouvez demander à votre banque ou à votre société de fonds de retirer de l'argent de votre compte bancaire avant que vous ayez l'occasion de le dépenser. Ainsi, peu importe les dépenses que vous devez engager d'une paie à l'autre, vous serez certain d'épargner.

Les employeurs peuvent souvent retenir automatiquement à la source des sommes qui seront déposées dans un régime d'épargne d'entreprise ou un compte de placement personnel. Si

votre employeur offre un régime de retraite, tout particulièrement s'il s'agit d'un régime prévoyant des cotisations de contrepartie, adhérez-y. On vous donnera de l'argent.

Votre conseiller peut également établir un programme de prélèvements automatiques en vue de déposer un montant mensuel fixe dans votre portefeuille de placement. L'étape la plus difficile consiste à décider d'épargner. La suite ira de soi.

Consultez les guides *Pour des lendemains prospères de Mackenzie*, qui portent chacun sur une tranche d'âge (la vingtaine, la trentaine, la quarantaine et la cinquantaine). Ces guides traitent des problèmes d'argent qui deviennent le plus fréquemment des priorités à différentes étapes de la vie. Ils portent sur des aspects importants, notamment les habitudes en matière de dépense et d'épargne, les stratégies de placement, la répartition de l'actif et la planification fiscale.

---

[Prospectus](#) | [Avis sur la protection des renseignements personnels](#) | [Fraude par courriel et Internet](#) | [États financiers et RDRF](#) | [Demandes et formulaires](#) | [Vote par procuration](#) | [Biens non réclamés](#) | [Aide](#)

Les fonds communs de la Corporation Financière Mackenzie sont offerts exclusivement dans les provinces et territoires du Canada.

Les placements dans les fonds communs peuvent donner lieu à des courtages, des commissions de suivi, des frais de gestion et autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de prendre votre décision. Les placements dans les fonds communs ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et leur rendement passé ne donne pas forcément une indication du rendement futur.

© 2008 Corporation Financière Mackenzie. Tous droits réservés.